

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE

Nécrologie. — Jacques de Morgan.

Pour être, hélas ! trop prévue depuis quelques mois, la mort de Jacques de Morgan n'en a pas moins douloureusement surpris et impressionné ses nombreux admirateurs et amis. Il s'est éteint à Marseille, le 12 juin dernier, à l'âge de soixante-sept ans, après de longues souffrances courageusement supportées, mais sans voir diminuer ses belles facultés et son goût du travail. Il a été inhumé le 14 juin, au cimetière Saint-Pierre.

C'est une très grande perte que la Science vient de faire, et qui sera vivement ressentie, à l'Etranger comme en France, dans tous les milieux de travailleurs éclairés, indépendants et justes. Notre Revue comptait depuis longtemps J. de Morgan au nombre de ses collaborateurs. C'est parce que nous le connaissions bien que nous l'aimions et que nous étions vraiment fiers de lui.

Jacques-Jean-Marie de Morgan naquit en 1857, à Huisson-sur-Cosson (Loir-et-Cher), dans une famille galloise venue en France sous Charles II et fixée dans la Somme. Il avait fait ses études au lycée de Lons-le-Saunier, et c'est-là, semble-t-il, que son goût pour l'archéologie ait pris naissance (1).

Tout jeune encore, de 1872 à 1874, il explore les gisements préhistoriques du Nord de la France et, après avoir fait un an de service militaire dans un régiment du génie à Arras, il entre à l'Ecole supérieure des Mines. Au cours de ses voyages d'études, en qualité d'élève de cette école (1879-1882), il parcourt l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne, l'Autriche, la Scandinavie, d'où il rapporte la matière de deux mémoires, l'un sur *Les Terrains crétacés de la Scandinavie*, l'autre sur la *Géologie de la Bohême* (1882).

De 1884 à 1888, il voyage aux Indes et dans la presqu'île de Malacca; il exploite une mine d'or en Transylvanie et une mine de cuivre au

(1) Ceci, d'après une obligeante communication de Maurice Piroutet. J. de Morgan avait eu, comme professeur de mathématiques au lycée de Lons-le-Saunier, Edouard Toubin, dont le frère Charles, professeur d'histoire, avait découvert la grande nécropole tumulaire des Moidons. « Tandis que Charles, ardent adepte du druidisme, de la celtomanie et du sanscrit, était un de ces archéologues poètes du second Empire, son frère Edouard apportait dans ses travaux l'esprit scientifique, rare alors, même chez les archéologues officiels ». Ce fut Edouard Toubin qui exécuta aux Moidons les premières fouilles, de 1869 à 1877. J. de Morgan devait les reprendre plus tard avec l'assistance d'un des fouilleurs de la Société d'Emulation, le peintre et dessinateur topographe L. Clos.

Bibliothèque Maison de l'Orient



150797

Caucase. Mais le travail industriel n'est pas son fait ; ses goûts le portent plutôt vers la science pure, désintéressée, à laquelle il va désormais se consacrer exclusivement.

Après avoir publié divers mémoires d'archéologie (*Nécropole des Moidons*), de géographie (*Exploration de la presqu'île malaise, du royaume de Pérak...*), de malacologie (*Mégathyridés, Mollusques de Pérak...*), etc., il est chargé en 1888 d'une mission scientifique au Caucase, dont les résultats furent bientôt consignés en deux volumes : I. *Les premiers âges des métaux dans l'Arménie russe* ; II. *Recherches sur les origines des peuples du Caucase*.

De 1889 à 1891, une nouvelle mission lui permet d'étudier les gisements de pétrole du Kurdistan, d'explorer le Nord et l'Ouest de la Perse. Il en rapporte des matériaux de toutes sortes assemblés et coordonnés en cinq volumes d'études géographiques (avec atlas de cartes), d'études géologiques, archéologiques et linguistiques.

Ces voyages et ces publications avaient mis J. de Morgan en relief. En 1891, il fut nommé Directeur du Service des Antiquités en Egypte en remplacement de Grébaut. Il ne tarda pas à y faire de beaux travaux : restauration et protection du temple de Kom-Ombos, et de belles découvertes : mastaba de Ptah-Chepsés à Abouchir, trésors de Dahchour, tombeau royal de Négadah. Ses publications sur l'Egypte sont nombreuses et de premier ordre : divers rapports officiels, *Catalogue des monuments et inscriptions de l'Egypte antique* (1894, 2^e série en 1895, 3^e série en 1902), articles de revues et surtout ses grands et beaux volumes : *Recherches sur les origines de l'Egypte. L'âge de la Pierre et les métaux* (1896), *Ethnographie préhistorique et tombeau royal de Négadah* (1897).

Le volume sur l'âge de la Pierre fut une véritable révélation. Je l'ai dit et écrit ailleurs et je dois le répéter ici : c'est Jacques de Morgan qui a vraiment créé la préhistoire de l'Egypte. Par son instruction générale, sa vaste érudition de choses vues, par sa préparation vraiment scientifique, il a pu aller bien au delà de l'égyptologie telle qu'on la comprenait jusqu'alors et apprendre aux archéologues classiques, généralement tout à fait étrangers aux sciences naturelles, ce qu'ils n'avaient jamais soupçonné et ce qui devait les troubler si profondément. Certes, la science a marché depuis J. de Morgan. Les Anglais, notamment, ont suivi le mouvement. L'âge de la Pierre égyptien nous apparaît tous les jours comme de plus en plus important, en diversité et en durée, mais il ne faut pas oublier que c'est à notre éminent et regretté compatriote que nous devons les premières clartés sur ce vaste passé prépharaonique, qui se perd dans la nuit des temps géologiques.

En 1897, le Ministère de l'Instruction publique, qui préparait depuis quelques années une exploration scientifique de la Perse et négociait pour cela avec le gouvernement de ce pays, offrit à J. de Morgan de quitter la Direction générale des Antiquités de l'Egypte pour venir en Asie avec le titre de délégué général, muni de pouvoirs très étendus et seul responsable des affaires du Ministère en Perse.

M. de Morgan a exposé lui-même, dans un petit livre destiné au grand public, l'origine et les travaux de la Délégation en Perse. Après avoir résumé l'histoire de cette organisation, dont le principal mérite revient à mon éminent et regretté compatriote, Xavier Charmes, alors Directeur au Ministère et chargé du service des Missions, il raconte ce qu'est la vie en Perse, comment il a recruté et choisi son personnel. Et après avoir exposé brièvement le but poursuivi et les résultats déjà obtenus, tant au point de vue archéologique qu'au point de vue des sciences naturelles qu'il désirait ne jamais perdre de vue, il fait entrevoir l'avenir de la Délégation.

La Susiane étant la partie de la Perse qui lui paraissait la plus importante au point de vue archéologique, c'est aux ruines de Suse qu'il s'attaqua. Après des sondages sur divers points, il concentra ses efforts sur le tell dit « de l'Acropole », de 35 mètres environ de hauteur. Une tranchée longue de 80 mètres lui permit d'établir une coupe complète des terrains rapportés et la succession des diverses civilisations depuis les temps énéolithiques (environ 4000 ans avant J.-C.). Puis, des fouilles systématiques, par étages, lui fournirent des monuments et des objets de toutes sortes et de diverses époques, parmi lesquels il suffit de citer ici la stèle de Naramsin, l'obélisque de Manichtou-Sou (vers 3500 ans avant J.-C.) et surtout la stèle, aujourd'hui célèbre dans le monde entier, qui porte gravées les lois de Hammourabi. Après avoir été provisoirement exposées en 1902 au Grand-Palais des Champs-Élysées, les collections de la Délégation furent installées au Musée du Louvre, dans des salles spéciales, dénommées « Salles J. de Morgan », et où les visiteurs éclairés peuvent les admirer.

Les publications ou Mémoires de la Délégation en Perse forment une douzaine de volumes in-4°, illustrés de très belles planches hors texte. Ils comprennent, avec les travaux du Directeur, ceux de ses collaborateurs, Jéquier, Lampre, V. Scheil, de Mecquenem, J.-E. Gautier, son frère H. de Morgan, Germain, etc. Ce ne sont pas seulement des mémoires archéologiques. Une série spéciale est consacrée à l'Histoire naturelle. En septembre 1897, j'eus le plaisir de rencontrer J. de Morgan à Tiflis et d'y passer quelques jours en sa compagnie. Je lui signalai le gisement de Mammifères fossiles de Maragha, alors très peu connu. Il me promit d'y pratiquer des fouilles pour le Muséum et il tint parole. Quelques années après, en 1905, il m'expédia cent quarante-cinq caisses remplies de spécimens récoltés par R. de Mecquenem. Ces beaux matériaux ont fait depuis l'objet d'importants mémoires de son collaborateur, aujourd'hui son digne successeur à la délégation en Perse (1).

En 1907, des difficultés d'ordre administratif s'étant élevées entre lui, certains de ses attachés et le Ministère, les affaires de la Déléga-

(1) Ce ne sont pas les seules collections données par J. de Morgan au Muséum. Pour ne parler que du service de la Paléontologie, celui-ci lui doit encore de nombreux Invertébrés fossiles de toutes les époques, qui

tion souffrirent de cet état de choses. Couvert par son ministre, qui était alors M. Gaston Doumergue, il fit encore un voyage en Tunisie, un autre au Talyche, puis il donna sa démission pour raison de santé (1912).

Retiré sur le littoral méditerranéen, il s'y déplace souvent, à la recherche de la station et du domicile de choix, et partout il redouble d'activité, se livrant à des travaux de toutes sortes, alimentant de sa prose journaux et revues, publiant toute une série de volumes sur les sujets les plus variés : *Essai sur les Nationalités* (1917) ; — *Contre les Barbares d'Orient* (1918) ; — *Histoire du Peuple arménien* (1919) ; — *L'Humanité préhistorique* ; — *Le Chach du Mahboulistan* (sous le pseudonyme de Karagheuz-Effendi, 1923) ; — *Manuel de Numismatique orientale*, fasc. I (1923) ; — *La Préhistoire orientale* (sous presse). A cette production, déjà si considérable, il faut ajouter la suite d'articles si substantiels et si suggestifs donnés par lui à *L'Anthropologie* : *Notes d'Archéologie préhistorique* ; — *De l'influence asiatique sur l'Afrique à l'origine de la civilisation égyptienne* ; — *Le monde oriental avant l'histoire : l'Asie antérieure et l'Égypte*. Il n'a pu corriger les épreuves de ce dernier mémoire, dont la fin n'a paru que quelques semaines après sa mort.

Les ouvrages cités dans cette courte notice sont loin de représenter tous les écrits de J. de Morgan. Il fut un étonnant polygraphe, ce qui lui valut parfois d'être traité de superficiel par certains de ses collègues ou « amis » aux courtes bécicles et à l'esprit jaloux. J'ai déjà dit (*L'Anthr.*, XXXIII, p. 197) combien certaines faiblesses d'érudition étaient excusables et même naturelles chez un savant de sa trempe, et comment ces faiblesses disparaissaient devant tant de mérites d'ordre supérieur et devant tant de découvertes de premier ordre.

Et, il faut bien le répéter, ces mérites n'ont pas été suffisamment récompensés. Si l'État se montra juste envers son missionnaire d'élite en le nommant commandeur de la Légion d'honneur, s'il reçut de flatteuses distinctions de la part d'États étrangers, de quelques groupements scientifiques français et du Muséum d'Histoire naturelle dont il était l'associé, il n'en fut pas de même auprès des milieux académiques. L'Académie des Inscriptions, dont l'entrée eût dû être assurée à J. de Morgan par une seule de ses grandes découvertes, s'est montrée hostile à sa candidature — possible ou affirmée, je ne sais au juste — et cela sous l'influence, d'une part, de deux de ses membres à qui J. de Morgan avait trop heureusement succédé sur le terrain et, d'autre part, de quelques personnalités non moins académiques qui redoutaient la comparaison d'un tel voisinage.

Il n'en reste pas moins que J. de Morgan fut un homme de premier ordre, admirablement organisé pour la recherche scientifique, tant

complètent les belles séries déjà offertes par son frère. Aussi les noms de Jacques et Henri de Morgan figurent-ils sur les plaques de marbre placées à l'entrée de la Galerie de Paléontologie et où sont gravés les noms des principaux donateurs.

au point de vue physique qu'au point de vue intellectuel. D'une taille élevée, d'une belle prestance, d'une physionomie ouverte et sympathique, très sportif, muni d'une forte instruction à la fois littéraire et scientifique, doué d'une mémoire fidèle et d'un talent prestigieux de dessinateur, il fut le modèle accompli de l'explorateur et du savant, il fut un grand découvreur. Son souvenir restera éternellement dans la mémoire des hommes éclairés, non peut-être par ses œuvres écrites, qui passeront, quels que soient leurs mérites, comme passeront toutes les œuvres de ce genre, mais sûrement pas les résultats matériels de ses découvertes, par les richesses archéologiques dont il a doté nos Musées nationaux et la Science universelle.

M. B.

Distinctions honorifiques.

Le Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences s'est tenu, pour la première fois, à l'Étranger : la session a eu lieu à Liège et a été des plus brillantes. Elle avait d'ailleurs été préparée avec grand soin par le secrétaire du Conseil, le D^r Paul Rivet, dont la tâche a été grandement facilitée par nos amis de Belgique.

A la clôture de la session, des distinctions honorifiques ont été décernées à plusieurs membres de l'A. F. A. S. Je suis particulièrement heureux d'apprendre que des diplômes de Docteur *honoris causa* de l'Université de Liège ont été délivrés à deux de mes collègues du Muséum, à mon cher ami, le Professeur Boule, dont je n'ai pas à faire l'éloge aux lecteurs de *L'Anthropologie*, et à mon sympathique collègue, le Professeur Lacroix, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences.

A l'un et à l'autre, j'adresse mes plus cordiales félicitations.

R. V.

Cours de l'Institut de Paléontologie humaine.

Cours d'Anthropologie préhistorique. — M. R. VERNEAU, professeur au Muséum, conservateur du Musée d'Ethnographie, commencera ce cours le samedi 4 novembre, à 15 heures, et le continuera les mardis et samedis suivants, à la même heure.

PROGRAMME :

L'importance du Pithécantrophe au point de vue de la doctrine de l'Évolution. — Les débris humains de Pitdown et de Mauer. — La race de Néanderthal.

Cours d'Ethnographie préhistorique. — M. l'abbé H. BREUIL, professeur.

L'ouverture de ce cours sera annoncée ultérieurement.

Ces cours, publics et gratuits, sont professés dans la salle de Conférences de l'Institut de Paléontologie humaine, fondé par le prince Albert I^{er} de Monaco, 1, rue René-Panhard (Boulevard Saint-Marcel, XIII^e arrond.).

Pour y assister, il suffit d'adresser une demande de carte d'auditeur au Directeur de l'Institut.

R. V.

Congrès des Sociétés savantes.

Le 58^e Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements se tiendra, en 1925, à la Sorbonne, du mardi 14 au samedi 18 avril. Nous rappelons à nos lecteurs que les manuscrits des communications doivent être accompagnés d'un résumé succinct destiné à la publication des procès-verbaux au *Journal Officiel*. Aux manuscrits, portant le nom et l'adresse des auteurs, peuvent être joints des dessins, des cartes, etc. Tous les documents doivent être adressés, avant le 10 février 1925, au deuxième bureau de l'Enseignement supérieur. Le Comité des travaux historiques et scientifiques, dit le programme qui vient d'être distribué, « examinera très volontiers les propositions qui pourraient être faites de joindre, à titre d'illustration, des projections à la lecture de certains mémoires et à l'exposé de certaines communications. Mais il est indispensable que, dans ce cas, une épreuve des clichés proposés lui parvienne en même temps que le mémoire manuscrit ».

Il me sera permis de constater, une fois de plus, le peu de cas qu'on fait en haut lieu de l'Anthropologie. Au programme officiel, un paragraphe est cependant consacré à l'Archéologie préromaine dans la section d'Archéologie ; voici les questions qui y figurent :

1^o Rechercher et signaler les gravures et peintures préhistoriques sur les parois des grottes, les rochers isolés ou les dolmens, ainsi que les nouvelles découvertes de statues-menhirs. Accompagner ces études de moulages et d'estampages ;

2^o Etudier la construction des dolmens, en déterminer les diverses variétés et signaler les vestiges de constructions antiques autour des dolmens ;

3^o Décrire les divers aspects de l'industrie paléolithique et néolithique dans une région déterminée ;

4^o Etudier dans chaque département les sépultures préromaines en décrivant systématiquement leur mobilier funéraire ;

5^o Indiquer et décrire les trésors de monnaies gauloises ;

6^o Signaler les monnaies gauloises que l'on recueille habituellement dispersées sur le sol dans une région nettement délimitée ;

7^o Signaler les découvertes d'antiquités grecques sur le sol de la France.

On pourra me répondre que le programme n'est pas limitatif et que les congressistes auront « toute latitude dans le choix des sujets traités, qu'ils aient ou non un lien avec le *Programme* dressé par le Comité des travaux historiques et scientifiques. Toutefois, l'inscription à l'ordre du jour du Congrès des communications présentées sera subordonnée à l'approbation dudit Comité ». Il n'en résulte pas moins qu'on ne songe guère à une science qui, par ses origines et par l'impulsion qu'elle a reçue chez nous, a mérité d'être qualifiée de « science française ».

R. V.

Congrès international de Géographie du Caire.

Une nouvelle circulaire nous apprend que, « par décision ministérielle du 31 mai 1923, le gouvernement égyptien ayant adhéré au *Conseil international de Recherches*, le Congrès international de Géographie, qui tiendra ses assises au Caire en 1925, se trouve placé sous le patronage de l'*Union géographique internationale* et régi par ses statuts ».

A cette circulaire est joint un court programme où figurera une section d'Anthropologie et d'Ethnologie. Les sujets proposés aux savants qui voudront prendre part aux travaux de cette section se limitent à deux : *Cartographie ethnologique et Sociologie descriptive*. Il me semble que, même à l'occasion d'un Congrès de Géographie, d'autres questions intéressantes auraient pu être inscrites à l'ordre du jour de cette section. Il est vrai qu'à la VII^e section, qui porte comme rubrique : *Histoire de la géographie et Géographie historique*, on a prévu des communications sur la Géographie à la période préhistorique, à l'époque pharaonique, aux époques gréco-romaine, copte et musulmane, ce qui, à mon sens, implique forcément l'étude des populations de l'Égypte à chacune de ces périodes.

Le Comité d'organisation n'a pas encore fixé la date du Congrès. On nous avait dit qu'il s'ouvrirait vraisemblablement vers le 10 mars ; on nous avise maintenant que « des circulaires ultérieures indiqueront la date précise du Congrès (probablement du 2 au 12 avril 1925), ainsi que les arrangements intervenus avec les compagnies de chemins de fer, de navigation et d'hôtels, en vue de faciliter le voyage aux congressistes et rendre aisé leur séjour en Égypte ».

Un voyage dans la vallée du Nil est de nature à tenter certains de nos lecteurs ; aussi nous ferons-nous un devoir de porter ces arrangements à leur connaissance quand nous recevrons les circulaires annoncées.

R. V.

Les Mégalithes de l'Abyssinie.

Le Père Azaïs, missionnaire en Abyssinie, m'avait signalé, à la fin de l'année 1922, la découverte qu'il avait faite de quatre dolmens situés dans le pays des Anias, à six journées au Sud de Harrar. Dans la même région, il avait rencontré deux tumulus, l'un de 25 mètres, l'autre de 40 mètres de circonférence. Ce dernier était couronné au sommet d'une muraille circulaire de 1 m. 50 de diamètre. La base des deux tumulus était complètement entourée d'un mur en maçonnerie, « d'un travail fin et bien achevé » qui formait un contraste avec les pierres grossières employées dans la construction des dolmens voisins.

La lettre dans laquelle il me faisait part de ses trouvailles était datée du 3 novembre 1922. Dans une nouvelle lettre, datée du 24 novembre, il m'annonçait une autre découverte qu'il venait de faire à Souré, à 70 kilomètres au Nord-Ouest de Harrar. Il s'agissait cette fois d'une véritable nécropole dolménique occupant le sommet et les deux versants d'une montagne très boisée. « Les pierres des dolmens, m'écrivait-il, étaient à demi cachées par les ronces et les broussailles ; plusieurs étaient presque entièrement enfouies sous la terre descendue du sommet et sous des détritits de bois et de feuilles. »

Enfin, à une soixantaine de kilomètres au Nord de Souré, le missionnaire découvrait d'autres dolmens et, le 24 décembre 1922, le nombre des monuments qu'il avait rencontrés en deux mois et demi s'élevait à trente. Il m'en envoya alors quelques photographies.

Par ces photographies, j'ai pu me faire une idée de ces monuments, dont je ne connaissais pas les dimensions. Des indigènes, ou bien le Père Azaïs lui-même, photographiés à côté des dolmens m'ont fourni une échelle. Ce sont, en réalité, des tombes dolméniques incapables de contenir plus d'un ou de deux cadavres. Les parois en sont faites au moyen de dalles verticales, de dimensions variables, et la toiture ne comprend qu'une unique dalle, dont la longueur ne semble guère dépasser 2 mètres. A en juger par les photographies, la hauteur de ces tombes devait être assez réduite, car elle n'arrive jamais à la taille d'un homme. Il est vrai qu'une partie des dalles pouvait être encore enterrée lorsque les vues en ont été prises. Néanmoins, le Père Azaïs parle d'une fouille qu'il a pratiquée dans une de ces sépultures et qu'il a conduite jusqu'à « 70 centimètres de profondeur », mais il n'avait pas atteint le fond de la sépulture.

La description que le missionnaire m'a envoyée de ce petit monument n'est pas très claire ; il semblerait qu'il y eût à l'intérieur une deuxième construction. Il me dit, en effet, qu'après avoir enlevé une couche de terre de 50 centimètres environ d'épaisseur, dans laquelle il a récolté une bague en argent de forme serpentine, un gros grain de collier en métal entièrement massif et quelques fragments de poterie assez fine, il a trouvé « le sol complètement dallé de grosses pierres plates. Au-dessous de ces pierres, formant une sorte de rectangle, il y en avait d'autres, mises de champ, de telle sorte que

l'ensemble formât une espèce de boîte dans laquelle les pierres verticales eussent formé les côtés et les pierres horizontales le couvercle ».

A propos de deux des petits dolmens de Souré qui avaient été violés par un grand chef abyssin, il dit : « Il nous ont permis de constater comment étaient construits intérieurement ces monuments mégalithiques. Nous avons noté l'existence d'une chambre circulaire fort bien construite en grosses dalles de pierres plates. Avant les fouilles, elle était, au témoignage des indigènes, recouverte de terre. Cette chambre est unique ; sa profondeur est capable de loger le cadavre qui s'y trouvait, comme l'affirment les fouilleurs du chef abyssin. Il se pourrait cependant que certains de ces dolmens (les plus importants) aient plusieurs chambres. » Cette chambre unique, capable de contenir un cadavre, confirme ce que j'ai dit plus haut des dimensions réduites de ces « dolmens ».

Le Père Azaïs a remarqué, autour des nombreux dolmens qu'il a fait dégager, des traces nettement visibles d'une construction souterraine très étendue ; seraient-ce les fondations du mur circulaire en pierres, de 2 mètres de diamètre, qu'il mentionne « derrière » le dolmen qu'il a fouillé ?

Les produits de l'unique fouille qu'il ait pratiquée se réduisent, en dehors de la bague en argent, du gros grain de collier en métal et des fragments de poterie que j'ai cités, à un tibia, un fémur auquel manque l'extrémité supérieure et divers ossements très fracturés. Au dire des indigènes, les tessons de poterie, tous de même facture et sans aucun décor, sont d'une pâte qui est inconnue de nos jours. Mais cela ne suffit pas pour dater les sépultures. Leur orientation très variable permet de les considérer comme antérieures à l'islamisme, et c'est à peu près tout ce qu'on peut dire à ce propos. Il serait à désirer que des recherches poursuivies avec méthode par des savants compétents permissent d'élucider ce problème. Tel est, d'ailleurs, le désir du Père Azaïs. Il faudrait également fouiller avec soin d'autres tombeaux anciens qui existent chez les Anias, au voisinage des dolmens. Chaque tombeau est formé par un cercle plus ou moins vaste de grosses pierres et un « énorme caillou » en occupe le centre. D'après les légendes qui ont cours dans le pays, la pierre du centre marquerait l'endroit où a été enseveli le chef et chaque pierre du cercle indiquerait une de ses victimes.

Dans une lettre datée du 24 juillet 1924, le Père Azaïs m'annonce la découverte qu'il vient de faire de curieux mégalithes d'un tout autre genre, et qui sont qualifiés de *stèles* par le missionnaire. Ils ont été rencontrés non loin du lac Zouaï, à l'extrême Sud de l'Abyssinie, dans un périmètre de 50 kilomètres à peine. Les renseignements recueillis auprès des chefs abyssins les plus éclairés et qui ont le plus voyagé dans la contrée, font penser que des monuments de même style se rencontrent en grand nombre tout le long de la grande faille des lacs de l'Éthiopie méridionale, qui commence au lac Zouaï et se poursuit jusqu'au lac Rodolphe. Il s'agit de monolithes couverts de sculptures dont le relief atteint jusqu'à 5 centimètres. Le Père Azaïs m'en a

envoyé vingt-trois photographies très nettes. La plus petite de ces pierres mesure 1 mètre de hauteur sur 60 centimètres de largeur, mais le plus grand nombre dépassent 1^m50. Les six les plus remarquables par leurs dimensions mesurent 2^m × 0^m30 ; 2^m × 1^m40 ; 2^m30 × 0^m65 ; 2^m60 × 0^m90 ; 4^m20 × 1^m70, et 4^m40 × 1^m40. Cette dernière est couchée sur le sol et brisée en trois morceaux ; c'est un menhir qui s'est brisé en s'écroulant, comme celui de Lockmariaker, mais toutes étaient plantées debout.

L'une de ces pierres, qui mesure 1^m70 de hauteur sur 1 mètre de largeur et à laquelle manque la partie supérieure, correspondant à la tête du sujet, porte une représentation féminine qui fait songer à l'une des statues-menhirs de Saint-Sernin, dans l'Aveyron. Le collier, les seins, les bras, la ceinture, les jambes du personnage sont figurés dans le même style, mais la pierre est sculptée sur les deux faces, et en arrière, au milieu d'un riche décor, se détache la natte de cheveux de la femme. La face antérieure, en dehors de la figure humaine, est, elle aussi, couverte de motifs divers.

L'ornementation de ces pierres varie à l'infini. Sur l'un des grands menhirs, on distingue dix-huit sabres, assez effacés. D'autres pierres anthropomorphes représentent des blocs plus ou moins ornés, surmontés d'une tête, mais dépourvus de bras et de jambes. Trois blocs, sans formes définies, montrent des figurations humaines extrêmement grossières. La tête est représentée par un disque, sans indication des yeux, du nez ni de la bouche, mais orné de trois longs traits verticaux et parallèles. Le sexe des sujets est nettement indiqué : deux sont masculins et l'autre est féminin. Tous ont un cou, très long et très grêle, qui se continue avec un tronc minuscule. Les trois personnages lèvent les bras en l'air, et, de leurs aisselles, partent leurs membres inférieurs. Sur plusieurs pierres, il semble qu'on puisse reconnaître des poignards volumineux, très courts et très larges. Sur une autre, dont la sculpture est malheureusement fort usée, on dirait que l'artiste ait voulu représenter la tête d'un éléphant avec sa trompe.

Différents groupements de ces singulières pierres se trouvent sur des éminences. Les carrières qui ont pu fournir la plupart de ces énormes blocs sont situées à plusieurs kilomètres de distance, dans la direction de l'Ouest.

Quel est l'âge et quelle était la destination de ces monolithes ? Ce sont deux questions auxquelles il est difficile de répondre. Le Père Azais a noté que l'orientation en est des plus variables, quoique celle Nord-Sud paraisse la plus fréquente, ce qui lui fait dire qu'ils sont sûrement pré-islamiques. Quant à leur destination, plusieurs observations l'ont conduit à admettre que ce sont des stèles funéraires. Ainsi, dans le gisement de Saden, situé sur une éminence, il a rencontré plus de cent cinquante tombes autour des pierres sculptées. Il en conclut que les monolithes sculptés peuvent avoir servi simplement à orner les nécropoles ou bien à marquer les tombes des personnages importants.

Le Père Azais a obtenu du prince Taffari l'autorisation écrite de

pratiquer des fouilles, et il compte en user. Il se propose de partir vers la fin de septembre pour explorer toute la faille, du lac Zouaï jusqu'au lac Rodolphe, mais il espère qu'on lui viendra en aide. Il a également l'espoir que si sa prochaine exploration, qu'il accomplira encore seul, répond à son attente, les gouvernements français et éthiopien finiront par s'intéresser plus efficacement à son entreprise par l'adjonction d'un personnel scientifique. Je suis convaincu actuellement, par les découvertes que je viens d'exposer en quelques lignes, qu'il y a beaucoup à faire dans la voie indiquée par le missionnaire et qu'il serait bien désirable qu'on tînt compte de ses desiderata.

R. V.

Collaboration des instituteurs à l'étude des monuments préhistoriques.

Le *Bulletin de l'Instruction primaire du département de la Seine* contient, dans le numéro correspondant aux mois de janvier, février, mars 1924, une circulaire ministérielle du 11 janvier 1924 « relative à la collaboration des instituteurs aux travaux de recherches et d'études des monuments préhistoriques ». C'est à la suite d'un vœu émis par la Section des Monuments préhistoriques que la circulaire a été adressée à tous les inspecteurs de l'enseignement primaire, qui ont été invités à la porter à la connaissance des instituteurs par la voie des Bulletins départementaux.

La note ministérielle est suivie d'un « Questionnaire sur les grottes et monuments préhistoriques situés dans les diverses communes du département », qui a été rédigé à la Direction des Beaux-Arts. L'idée est excellente assurément, mais il est à craindre que certaines questions n'aient un fâcheux résultat, la quatrième par exemple, qui est ainsi formulée :

Y a-t-il des *sépultures* à dalles ou des champs d'urnes funéraires ?

Orientation des sépultures. Nombre et disposition des dalles.

Mobilier funéraire des sépultures.

N'y a-t-il pas lieu de redouter qu'entraînés par leur désir de faire preuve de zèle et de répondre complètement au questionnaire, des instituteurs, mal préparés à ce genre de recherches, ne s'avisent de pratiquer des fouilles sans méthode pour pouvoir rendre compte du nombre et de la disposition des dalles ou de la nature du mobilier funéraire ? Le questionnaire lui-même semble les y inciter. Or, des recherches de ce genre exigent des connaissances et une compétence qu'on ne saurait demander à des instituteurs primaires. Certes, il s'en trouve parmi eux qui ont rendu et qui rendent d'éminents services à la préhistoire et qui sont capables — ils l'ont démontré — d'exécuter des fouilles à l'abri de toute critique, mais tel n'est pas le cas de la majorité.

On aurait bien dû rappeler dans la circulaire une décision de la Commission des Monuments préhistoriques. Lorsqu'elle a été appelée

à préparer le projet de loi sur les fouilles, cette Commission y avait inséré un article aux termes duquel chaque découverte nouvelle devait être *signalée* au Ministère et que nul ne pourrait entreprendre des recherches avant qu'un délégué (membre ou correspondant de ladite Commission) n'eût fourni toutes les indications nécessaires pour que l'exploration en fût faite suivant les méthodes rigoureuses qu'exige la science moderne. Le délégué avait même le droit de surveiller l'exécution de ses prescriptions.

Ces prudentes précautions ont fait pousser des cris à des amateurs habitués à fouiller à leur guise et surtout à des chercheurs de bibelots pour qui tout ce qui ne répond pas à leur goût n'a aucune valeur. Il ne faudrait pas s'exposer à voir de précieux documents détruits par des hommes animés des meilleures intentions, mais incompétents, dans la plupart des cas, pour pratiquer une fouille fructueuse. Les instituteurs peuvent être pour nous de fort utiles collaborateurs s'ils se conforment aux règles que je viens de rappeler.

R. V.

L'immigration japonaise au Brésil.

Au cours de sa séance du 24 avril dernier, l'Académie de Médecine du Brésil a adopté une motion demandant une restriction sévère de l'immigration japonaise dans ce pays, en se fondant sur l'impossibilité d'assimilation des Jaunes. Quatre membres de l'Académie ont protesté contre cette motion, qu'ils ont énergiquement refusé de voter.

Cette décision de l'Académie de Médecine a eu un certain retentissement parmi les Blancs. Le Brésilien proclame volontiers que, dans son pays, les races sont toutes sur le même pied d'égalité et que le Brésil est, sous ce rapport, une des nations les plus libérales du monde entier.

Le Dr Bruno Lobo, savant distingué, ancien directeur du Muséum de Rio et professeur à la Faculté de Médecine de cette ville, a expliqué, dans une longue interview, les raisons qui l'ont fait protester contre l'ostracisme dont risquent d'être victimes les immigrants japonais ; son argumentation paraît fort judicieuse : « Le peuple japonais, dit-il, est au point de vue ethno-anthropologique très proche de nos types d'Indiens et présente une similitude frappante avec nos « cabocles ». Ce ne sera pas la blonde Américaine qui pourra vivre dans une Amazonie où existe précisément un type de Brésilien qui, par sa morphologie, peut se confondre avec le type du Japon. Je suis donc persuadé que l'établissement des Japonais dans certaines régions entièrement dépeuplées et complètement abandonnées par l'élément européen serait, pour nous, très avantageux, car cela permettrait de mettre en valeur d'immenses territoires délaissés... Dans le Nord du Brésil, où nombreux sont les « cabocles »,